

SAMEDI
12 DÉCEMBRE 2026
DE 10H-16H30

FORMULAIRE D'INSCRIPTION EXPOSANT

**MARCHÉ DE NOËL DE
L'HDR**

Organisé en partenariat
avec l'Association
l'Entre Nous

INFORMATIONS EXPOSANT

Nom prénom

Société ou Association :

Adresse complète

Téléphone

Email

STATUT

☐ Artisan / Commerçant

☐ Auto-entrepreneur

☐ Association

☐ Autre : _____

N° de Siret ou KBIS : _____

ACTIVITÉS

Merci de décrire brièvement les produits
proposés à la vente :

BESOINS MATÉRIELS

Matériel apporté par l'exposant :

☐ Table

☐ Autre : _____

Taille de votre stand : _____

Besoin de tables mise à disposition par
l'établissement :

☐ OUI

☐ NON

Si oui, taille de stand souhaitée : _____

Souhaitez-vous être à côté d'un
autre exposant ?

☐ OUI

Nom

☐ NON

Besoin prise électrique :

☐ OUI

☐ NON

Si oui, pour quel matériel : _____

Autres besoins matériels :

☐ Chaises

☐ Grilles d'expositions

Autre : _____

RÈGLEMENT DES EXPOSANTS

Marché de Noël de l'Hôpital Départemental de Reignier

Le présent règlement a pour objet de préciser les modalités de participation au Marché de Noël organisé au sein de l'HDR.

La participation à l'événement implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Objet de la manifestation

Le Marché de Noël a pour vocation de permettre aux résidents de profiter de l'ambiance des fêtes de fin d'année au sein de l'établissement, de favoriser les rencontres avec les familles et les visiteurs, et de contribuer à l'ouverture de l'EHPAD sur son environnement.

1. Conditions de participation

Sont admis à participer :

- Les artisans, commerçants et créateurs disposant d'un statut leur permettant d'exercer une activité de vente ;
- Les associations ;
- Les partenaires invités par l'établissement.

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription ne correspondant pas à l'esprit ou aux objectifs de la manifestation.

2. Inscription

Toute demande de participation doit être accompagnée de la fiche d'inscription dûment complétée.

L'inscription sera considérée comme définitive uniquement après confirmation de l'organisateur par retour de mail.

3. Emplacement

Les emplacements sont attribués par l'organisateur en fonction des contraintes de l'établissement et de l'équilibre général du marché.

Les exposants s'engagent à respecter l'emplacement attribué et à ne pas modifier l'organisation des espaces sans accord préalable.

4. Matériel et mobilier

Les exposants sont invités à prévoir leur propre table ainsi que le matériel nécessaire à l'installation de leur stand.

Quelques tables pourront exceptionnellement être mises à disposition par l'établissement, dans la limite des disponibilités. Toute demande de table devra être précisée lors de l'inscription.

5. Installation et démontage

Les exposants peuvent accéder à l'établissement à partir de **8h00** pour installer leur stand.

Le marché est ouvert au public de **10h00 à 16h30**. Les exposants s'engagent à être présents et prêts à accueillir le public à partir de 10h00.

Le démontage des stands pourra débuter à partir de **16h30**, à la fermeture du marché au public.

Pour des raisons de sécurité et afin de ne pas perturber la circulation au sein de l'établissement, les véhicules pourront être utilisés pour le déchargement et le chargement du matériel, mais devront être déplacés sur les parkings prévus à cet effet le reste de la journée.

6. Stationnement

Afin de garantir la sécurité des résidents, des visiteurs et des véhicules sanitaires, il est interdit de stationner dans l'allée menant à l'entrée de l'établissement ainsi que sur les emplacements réservés aux VSL.

Le stationnement est autorisé sur le parking visiteurs uniquement pendant le temps nécessaire au déchargement et au chargement du matériel.

Une fois l'installation terminée, les exposants sont invités à stationner leur véhicule sur le parking du personnel, sur le parking de l'école primaire ou sur celui du Carrefour Market pour le reste de la journée.

Tout véhicule gênant la circulation ou l'accès à l'établissement pourra être invité à être déplacé.

7. Sécurité

Les exposants s'engagent à :

- Respecter les consignes de sécurité de l'établissement ;
- Ne pas obstruer les circulations, les accès ou les issues de secours ;
- Signaler tout besoin électrique lors de l'inscription ;
- Utiliser du matériel en bon état de fonctionnement ;
- Respecter les consignes données par les organisateurs et les services de l'établissement.

Pour des raisons de sécurité, l'organisateur pourra demander toute modification nécessaire à l'installation d'un stand.

8. Assurance et responsabilité

Chaque exposant demeure responsable de son matériel, de ses marchandises et de son activité durant toute la durée de la manifestation.

Les exposants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile en cours de validité.

L'EHPAD et les organisateurs ne pourront être tenus responsables des pertes, vols, dégradations ou dommages pouvant survenir aux biens des exposants.

9. Respect des lieux et du public accueilli

Les exposants s'engagent à adopter un comportement respectueux à l'égard des résidents, des familles, des visiteurs et des professionnels de l'établissement.

L'EHPAD étant avant tout un lieu de vie et d'accompagnement, chacun veillera à respecter la tranquillité et la dignité des personnes accueillies.

10. **Participation financière**

Aucun droit d'emplacement n'est demandé aux exposants.

Toutefois, les exposants qui le souhaitent peuvent effectuer un don libre à l'association partenaire de l'établissement : L'Entre-Nous.

Les sommes recueillies contribueront au financement d'actions, d'animations et de projets au bénéfice des résidents.

Cette participation est entièrement facultative et n'a aucune incidence sur l'attribution des emplacements.

11. **Droit à l'image**

Des photographies pourront être réalisées dans le cadre de la communication de l'événement.

Les exposants sont invités à signaler à l'organisateur toute opposition à l'utilisation d'images sur lesquelles leur stand pourrait apparaître.

12. **Annulation**

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'organisation de la manifestation ou de l'annuler en cas de circonstances exceptionnelles, de contraintes de sécurité ou de toute situation indépendante de sa volonté.

Dans ce cas, les exposants seront informés dans les meilleurs délais.

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les conditions.

Date : / /

Signature :